

La commune de Vouhé est constituée de nombreux petits villages, gardant un caractère rural et un paysage bocager. Malgré son altitude, cette commune est presque entièrement délimitée par des ruisseaux (environ 20 km sur 25 au total). Le bourg, deuxième en altitude du département, domine trois bassins versants : la Viette vers le Thouet, la Vonne vers le Clain, le Chambon vers la Sèvre Niortaise.

L'itinéraire se dirige vers l'église **Saint-Pierre** (aire de jeux et de repos à l'arrière) en direction de Beaulieu-sous-Parthenay.

A la fin du XIX^e siècle, l'abbé Ernest Giraud décida la construction d'une nouvelle église à un emplacement plus central, non sans quelques heurts avec la municipalité. L'ancien sanctuaire, localisé au Vieux Vouhé, a été démoli en 1902. Depuis lors, le bourg est au Grand Chevreau.

Après 150 m sur la D 22, tourner à droite en direction de la Tuilerie puis vers le hameau du Petit Chevreau aux **maisons pluri centenaires**.

Après une centaine de mètres sur la D 131, l'itinéraire emprunte, à droite, le chemin des Ajondeaux qui conduit au carrefour des "5 chemins". L'itinéraire tourne à gauche par un chemin ombragé. A 20 m, laisser à gauche le chemin de la Saletière où se trouve un **chêne** magnifique et bifurquer à droite sur le GR[®] 364 - balisage blanc rouge - qui se dirige vers Verruyes et Ménagoute.

Au bout du sentier tourner à gauche sur la petite route puis prendre le premier chemin enherbé à droite. L'itinéraire passe derrière les maisons du village de l'Orère et suit un **chemin creux**.

Descendre jusqu'à la passerelle sur le ruisseau qui sépare les communes de Vouhé et de Verruyes. A la sortie du chemin, continuer de monter par la route. Laisser le GR[®] qui tourne à gauche sur le premier chemin. Le circuit, à nouveau balisé en

jaune, dépasse les Ecarlatières - élevage de parthenaises et point de vue - et se poursuit jusqu'à la D 122.



La ligne de crête suivie par la D 122 marque le basculement de la randonnée dans le bassin de la Viette - intéressant **point de vue** sur le bourg de Saint-Pardoux. Suivre la route sur la gauche puis emprunter, à droite, le sentier ombragé qui conduit à la Petite Vergne.



Traverser la D 22 prudemment en raison du peu de visibilité.

Le parcours suit le chemin en face puis, à 120 mètres, continue sur la droite par le **chemin creux** qui rejoint le village de la Baraudière. A mi-chemin, **la source de la Creuse** sourde de la souche d'un arbre.



Passer devant la maison natale des grands-parents de l'acteur Daniel Gelin puis monter jusqu'au carrefour de **la croix de la Bertotière**.



Le parcours retrouve le GR[®] 364 qui arrive de Saint-Pardoux. Suivre à droite le balisage

blanc-rouge par un chemin empierré.

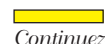


Traverser l'ancien village d'artisans de Gratteloup - noter la **croix de carrefour** - puis tourner à droite vers la Bévinière.

Le premier chemin à gauche rejoint le carrefour des "5 chemins". A gauche, le sentier enherbé mène, à travers **les vergers**, au restaurant "La Cabane" et au bourg.



Code du Balisage



Continuez



Mauvaise direction



Changez de direction



Patrimoine bâti



Patrimoine naturel



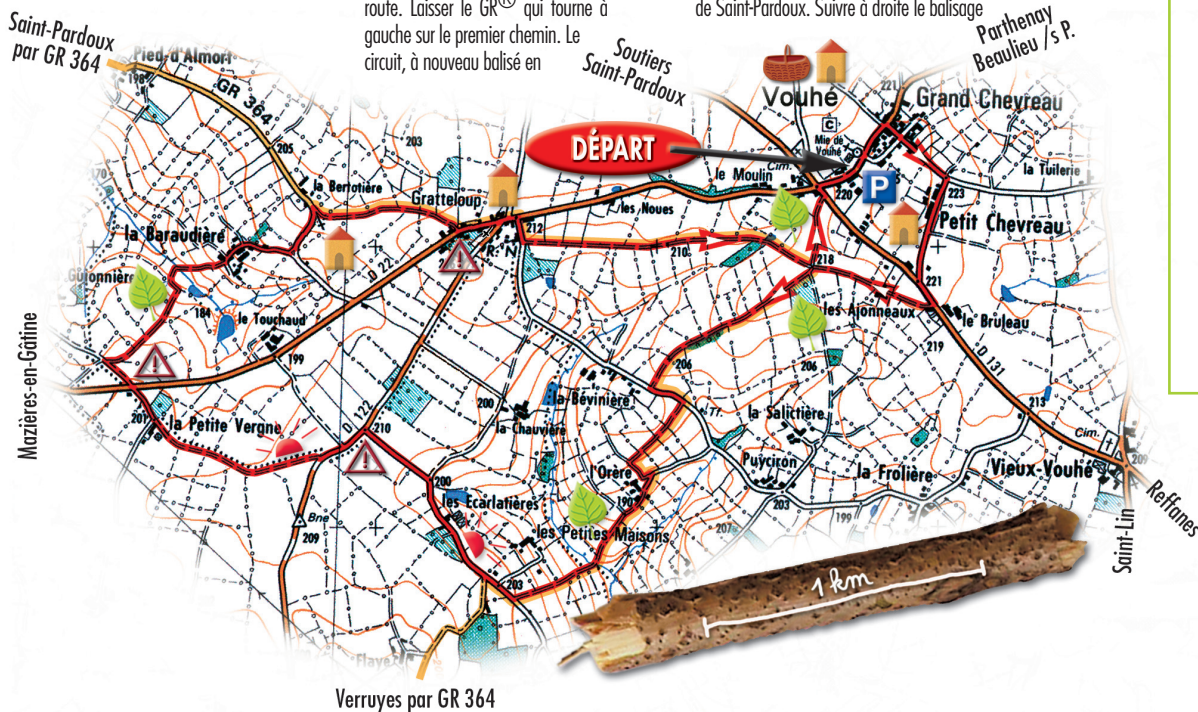
Point de vue



Aire de pique-nique



Traversée de route



VOUHÉ

Vous découvrirez au cours de ce circuit :

- **l'église Saint-Pierre, l'aire de jeux et de repos de Vouhé ;**
 - **les maisons centenaires du Petit Chevreau ;**
 - **un chêne magnifique ;**
 - **les chemins creux de l'Orère et de la Baraudière ;**
 - **quelques points de vue ;**
 - **la source de la Creuse ;**
- **les croix de carrefour de la Bertotière et de Gratteloup ;**
 - **des vergers.**

A proximité :

Le jardin du Val de Flore (Soutiers) : dans ce parc floral, un chemin bucolique remonte le temps, du bosquet naturel à la serre - informations au 05 49 63 25 73.

La laiterie de la Viette : créé en 1896, ce fleuron de l'industrie laitière produit, entre autres, des beurres extra fin AOC Charentes-Poitou de renommée mondiale.

Avez-vous dégusté ses conviettes, ces bâtonnets de 20 grammes de beurre conditionnés en papillotes ?

Bonne randonnée...

...et n'oubliez pas que vous n'êtes pas seul à emprunter les sentiers que vous allez parcourir. Nous vous invitons donc à respecter la nature :

- évitez de cueillir les fleurs et les plantes ;
- ne laissez aucun débris derrière vous ;
- respectez les lieux habités ;
- restez sur les sentiers ;
- maintenez les chiens en laisse.



- © Comité Départemental des Deux-Sèvres de la Randonnée Pédestre
- Comité Départemental de Tourisme en Deux-Sèvres
www.tourisme-deux-sevres.com
Tél. 05 49 77 87 79

Cette fiche est éditée par le Conseil Général des Deux-Sèvres en conformité avec les dispositions de la charte qualité "Randonnée en Deux-Sèvres".

Tél. 05 49 06 77 65

Info@9-Mails - 05 49 29 03 88

VOUHÉ



Le chemin creux de l'Orère

Au cœur de la Gâtine, les chemins creux sillonnent deux vallées par les vieux villages et les prairies où paissent les moutons et les Parthenaises.

Accès : 6,5 km au nord-est de Mazières-en-Gâtine,
10 km au sud de Parthenay

Départ : mairie au Grand-Chevreau

Distance : 9 km

Durée : 2 h 15

Balisage : jaune et blanc - rouge

Rando pédestre
en Deux-Sèvres